

Le Vatilieurois



Sommaire

Mot du maire	2-3
Travaux	4
La vie à l'école	6-7
Syndicat scolaire	8
Associations	9
Foyer rural	10
ACCA	11
Les cours d'eau	14

Départ à la retraite de
Yolande Zucchelli,
agent communal depuis 29 ans
avec une belle chanson et pleins
de cadeaux des
enfants de l'école de
Vatiliieu



Les vœux du Maire



J'ai l'immense plaisir cette année encore de vous présenter, au côté de mon conseil municipal, tous nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année que nous venons de débiter ensemble. Il est toujours réconfortant pour nous de vous retrouver en cette soirée d'hiver pour vous présenter nos actions, nos difficultés, mais surtout nos projets et nos ambitions pour notre ou plutôt votre village.

Quand nous prenons le temps de nous retourner pour regarder ce que fut 2016, nous constatons que cette année nous laissera encore ce sentiment de grandes incertitudes et grandes peurs.

Les attentats se sont enchaînés de pays en pays, faisant toujours plus de victimes malgré toujours plus de sécurité et de vigilance.

La sortie de la Grande Bretagne de l'union européenne suite au référendum de juin crée une ère d'incertitude sans précédent pour l'Europe

En novembre, c'est au tour des américains de créer la surprise et un séisme au niveau international avec la victoire aux élections présidentielles de Donald TRUMP

2017 ce sera au tour de notre pays de choisir son avenir au travers de 2 élections primordiales : tout d'abord les présidentielles puis les législatives, à chaque fois ce sera pour tous l'occasion de s'exprimer et de défendre ses choix. Les hommes et les femmes qui seront élus auront la lourde tâche d'amener notre pays hors de la crise.

Beaucoup plus proche de nous, la nouvelle intercommunalité du sud Grésivaudan a vu le jour officiellement le premier janvier. Incontournable, la constitution d'une intercommunalité unique à l'échelle de notre territoire est vitale pour continuer à peser aux côtés de puissantes agglomérations. Elle est cruciale pour préserver le développement local et essentiel pour garantir et élargir le niveau et la qualité des services aux habitants. Elle est enfin indispensable pour rationaliser au mieux nos dépenses, mutualiser nos ressources. Les enjeux sont donc importants. Bien entendu, nous restons, l'équipe municipale et moi-même vos interlocuteurs privilégiés à chaque fois que cela sera nécessaire.

Je vous parlais en introduction des projets préparés et menés par le conseil municipal qui m'entoure. Vous le savez, les baisses des subventions et dotations de l'Etat et l'augmentation des dépenses de fonctionnement revenant à charge des communes, ne facilite pas la mission de service public qui nous a confié. La vigilance est indispensable pour maîtriser le budget et permettre de limiter au maximum la hausse des impôts locaux.

Dans le même temps, il nous faut programmer des investissements nécessaires pour le maintien et l'amélioration de la qualité de vie à Vatilieu. Les dossiers à traiter sont nombreux et ne peuvent être réalisés que sur plusieurs années.

En 2016, nous avons débuté les travaux liés à la mise en accessibilité de nos bâtiments par la réalisation de la rampe d'accès de l'église. Je tiens à remercier particulièrement trois entreprises que l'on connaît bien, BONIN TP et la marbrerie VITALONI pour nous avoir fourni gracieusement les bordures en calcaire, ainsi que la société RTS RAVIX pour nous avoir offert la rambarde du parvis de l'église.

Ces travaux vont se poursuivre cette année par la mise en accessibilité de l'école et de la salle des fêtes. Je tiens à remercier le département qui nous accompagne et subventionne nos travaux d'accessibilité à hauteur de 80%, nous permettant ainsi de maintenir nos programmes d'investissement. Nous allons profiter de ces travaux pour rénover la salle des fêtes à l'automne. Je ne peux pas encore dévoiler les travaux qui seront réalisés, ils dépendent des dernières subventions que j'espère obtenir. Cependant, je vous conseille de bien profiter de ce joli vert qui nous entoure, je ne suis pas sûre que l'année prochaine il sera encore là.

Il nous restera encore de gros travaux à réaliser pour 2018 et 2019, au plus tôt en fonction des financements obtenus: la rénovation du pont de la route du cheval blanc, la réparation du toit de l'église dont l'état devient inquiétant.

Je tiens maintenant à remercier tous nos bénévoles qui animent notre village toute l'année. Leur programme est chargé, leur investissement important, et tout cela se passe toujours dans la joie et la bonne humeur. N'hésitez pas à les rejoindre, ils sont toujours à la recherche de bonnes volontés pour un jour ou plus, en fonction des possibilités de chacun.

Je tiens également à remercier mon équipe municipale qui est engagée à mes côtés, ainsi que tous les employés qui nous apportent et vous apportent leur soutien : Serge FAYARD, Jean-Claude NIEVOLLET, et Yolande ZUCHELLI.

La politesse aurait voulu que je nomme Yolande en premier mais cette année est très particulière pour elle comme pour nous... Comme vous le savez, Yolande a fait valoir ces droits à la retraite après 29 ans au service de la commune. De par sa fonction qu'elle a toujours exercée avec professionnalisme et bonheur, elle a été au contact de nombreux enfants de la commune et aujourd'hui accueillait même les enfants de parents qu'elle avait déjà eus au début de sa carrière. C'est donc avec une émotion très forte que s'est déroulée sa dernière journée d'école avant les vacances de Noël, entourée des enfants les bras pleins de cadeaux, et de Françoise Clavel qui avait préparé une belle chanson et aujourd'hui c'est une jeune retraitée pleine d'entrain que je voudrais que l'on remercie tous par nos applaudissements. Je voudrais également lui remettre de la part de tout le conseil municipal ce cadeau dont elle saura bien prendre soin, j'en suis sûre.

Qui dit départ à la retraite, dit arrivée d'une nouvelle recrue, pas tout à fait inconnue puisqu'elle a déjà eu l'occasion de faire des remplacements chez nous. Estelle TERMOZ aura la lourde tâche de remplacer Yolande. Mais son sérieux et son sourire saura rassurer tous les enfants de l'école.

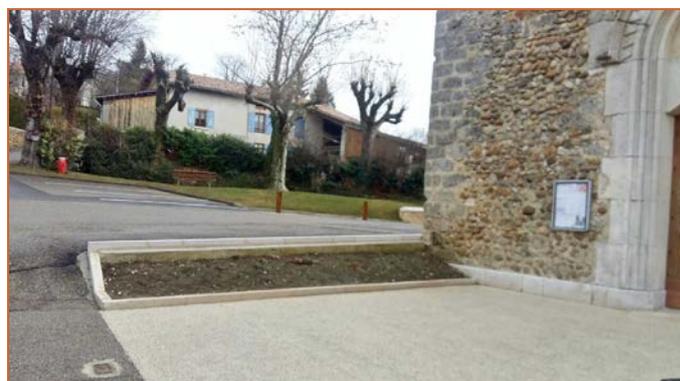
Merci à tous d'être venus, je vous renouvelle à tous au nom de l'équipe municipale tous nos vœux de bonheur et de santé et vous invite maintenant à nous retrouver autour du verre de l'amitié.

Travaux & Voirie

L'église : Maintenant accessible aux personnes à mobilité réduite

Réglage des pierres de taille à hauteur du seuil, élargissement du parvis, pose des bordures en pierre calcaire, réalisation de la rampe d'accès en béton désactivé sur toute la largeur du parvis, pose d'une rambarde de sécurité et création d'une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite.

Nous n'aurions pas pu réaliser ces travaux sans la générosité de certaine personne qui œuvre pour la beauté de notre village. Nous remercions chaleureusement l'entreprise BONIN TP et la Marbrerie VITALONI pour nous avoir gracieusement fourni les bordures en pierre calcaire. Nous remercions également la société RTS RAVIX pour nous avoir offert la magnifique rambarde de sécurité.



Les travaux de voirie

L'entreprise CHEVAL TP à qui nous avons confié nos travaux de voirie 2016, n'a pas pu les réaliser cet automne.

Nous attendons maintenant les conditions optimales pour démarrer les enrobés.

Les travaux prévus sont, la reprise en intégralité de l'impasse de la Guillotière, une reprise partielle de la route de Gallejean et diverses reprises sur les routes communales.

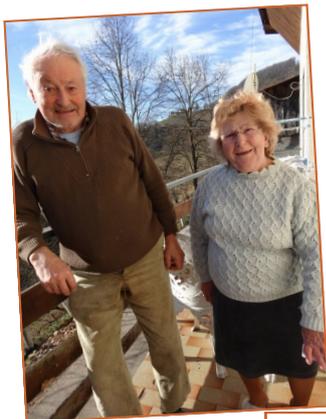


Repas des aînés

L'ensemble du Conseil municipal est toujours très heureux d'accueillir pour une journée festive, les aînés de notre commune dans un décor pimpant « mauve et blanc » au rythme du groupe « LES 3 B » offert par le Foyer rural représenté cette année par Serge Perrier.

Sans oublier, ceux et celles qui n'ont pas souhaité être physiquement avec nous mais apprécient la livraison du repas à domicile et un petit cliché...

C'est un bon moment de partage.



La vie à l'école

Notre poème de la rentrée



La rentrée s'est très, très bien passée
Tous ensemble, on va faire des progrès ;
Ça ne nous empêchera pas de jouer.
Y'a des nouveaux qui sont arrivés.

Avec eux, on a tout partagé :
Les crayons entre filles et garçons,
Ballons pendant les récréations.
Copains et copines vont à la piscine.



Noélyne mangeant à la cantine.
On a tout pour savoir : des devoirs

Le soir, leçons, mots de la dictée

Sont à réviser, à préparer

Ça devrait être une très chouette année.



Ecole de Vatitembre 09/2016



Projet d'étude des fables de La Fontaine

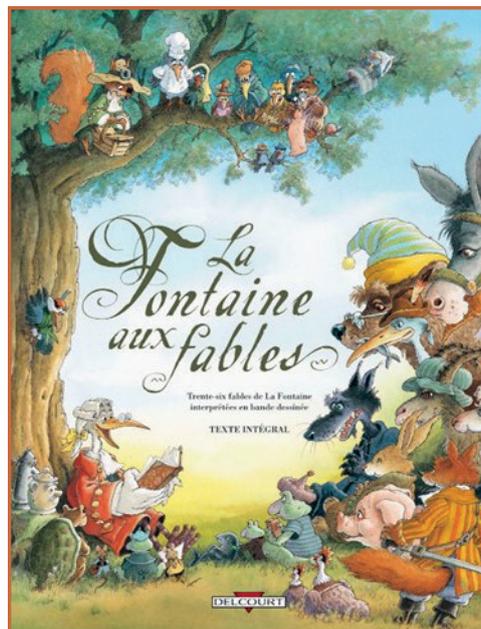
En lien avec notre projet de classe autour des fables de la Fontaine, les enfants réalisent des collages pour illustrer la Cigale et la Fourmi, le Corbeau et le Renard.

Parallèlement en lien avec l'alimentation et l'équilibre alimentaire un poème collectif a été rédigé un peu à la manière de La Fontaine

A l'école de Jean de la Fontaine

Maitresse sur un escabeau perché
Tenait en main des punaises'aiguisées.
Elle était sur le point d'afficher
Les 6 familles d'aliments collées
Sur des pages cartonnées colorées :
Fruits et légumes, bons pour la santé.
Du sucr'il ne faut pas abuser ;
Les protéines pour bien se muscler,
Pour de bons os les produits laitiers,
Des céréales aussi, il faut manger.
Et puis boire de l'eau à volonté.
Pour faire des repas équilibrés,
Voici le message à faire passer

De la part de Vati-santé nov 2016



Un moment d'émotion



Pour notre Yolande,
l'heure de la retraite a sonné
du temps pour elle bien mérité
sortir, marcher ou se reposer
c'est à elle de décider
dans nos coeurs, elle va rester
on n'est pas prêt de l'oublier
notre Yoyo qui nous a choyés c'est sur l'air
de "adieu monsieur le professeur" que les
enfants ont ainsi souhaité à Yolande une
bonne et heureuse retraite.



Syndicat scolaire Intercommunal

RAPPEL SUR LE SYSTÈME DE GARDERIE PAYANTE MIS EN PLACE À LA RENTRÉE 2016-2017

Pour tous les élèves scolarisés à Cras, Chantesse, Morette, Vatilieu, Notre Dame de l'Osier. Le temps de garderie se situant entre **8h30 et 9h le matin et 16h30 – 17h le soir est gratuit**, il nécessite cependant une inscription en ligne sur le site dédié. Concernant la plage horaire 7h30 – 8h30, le matin et 17h – 18h le soir, le tarif pratiqué a été fixé à 1 euro matin / 1 euro soir.

L'inscription aux services de garderies gratuites ou payantes se fait obligatoirement par réservation préalable via le Portail Famille. Aucune modification n'est possible dans le système pendant les 2 jours ouvrés précédents la réservation.

DÉLAIS (MAX) POUR RÉSERVER ET DÉCLARER UNE ABSENCE

Pour le lundi, la modification doit être faite **avant le jeudi de la semaine précédente 23h59.**
Pour le mardi, la modification doit être faite **avant le vendredi de la semaine précédente 23h59**
Pour le mercredi, la modification doit être faite **avant le lundi 23h59.**
Pour le jeudi, la modification doit être faite **avant le mardi 23h59.**
Pour le vendredi, la modification doit être faite **avant le mercredi 23h59.**

Pour toute situation imprévue :

Je n'ai pas inscrit mon enfant, mais j'ai besoin de solliciter les services de la garderie. L'enfant sera pris en charge par le personnel et la facturation sera déclenchée en fonction de la présence de l'enfant, sans surcoût.
J'ai inscrit mon enfant, mais il est malade. Le remboursement de la garderie se fera sur présentation du certificat médical ou justificatif d'absence.

J'ai inscrit mon enfant, mais je peux finalement venir le chercher. La facturation sera effective.

FACTURATION ET RÉGLEMENT

A la fin de chaque mois, votre facture sera disponible et imprimable sur votre portail famille. Vous aurez 10 jours pour la solder. Le talon du règlement sera à joindre à votre paiement par chèque (à l'ordre du trésor public), à déposer sous enveloppe :

dans la boîte aux lettres présente à la garderie ou au secrétariat du Syndicat Scolaire

ou en dernière instance lors des permanences qui se tiendront en même temps que celles de la cantine.

Appel à bénévoles

Le syndicat scolaire est toujours à la recherche de personnes bénévoles disponibles pour les temps périscolaires, pour une durée d'intervention de quelques jours, semaines, ou mois, ou pour toute l'année scolaire, susceptibles d'apporter des idées nouvelles, et/ ou souhaitant faire partager leurs passions, leur savoir-faire, dans le cadre de cette nouvelle organisation de la journée de l'enfant.

Syndicat Scolaire Intercommunal
Mairie de Notre Dame de l'Osier
47 route de la Forge 38470 Notre Dame de l'Osier
Tél : 04.76.38.93.59
Adresse mail : sy.scolaire@laposte.net
<http://www.syndicat5ecoles.fr>

Sou des Ecoles Chantesse - N.D. l'Osier - Vatilieu

La rentrée 2016 a vu le renouvellement du bureau

- Présidente : Charlotte MONTMEAT
- Vice-présidente : Réjane FELTRIN
- Trésorière : Tatiana BELLE
- Trésorière adjointe : Sophie COURNET
- Secrétaire : Sophie NIEVOLLET
- Secrétaire adjointe : Céline CARLIN
- Chargé de communication : Eduardo MORGAN TIRANO



Quelques ventes ont été organisées (chocolats, cadeaux de Noël) mais le loto ne pourra avoir lieu et les prochaines manifestations devraient être le carnaval des enfants, des actions pour la fête des mères / pères et la fête des écoles.

soudesecolescvo@gmail.com

Amicale.com

L'Amicale du Personnel communal de Chantesse, Cras, Morette, Notre-Dame de l'Osier, Vatilieu et du personnel du Syndicat Intercommunal Scolaire vous invite à sa

12ème VENTE DE PRODUITS DU TERROIR

Elle aura lieu **dimanche 5 février 2017 entre 9h00 et 12h00**
à la **Salle des Fêtes Marcel Gaillard de CRAS.**

Comme à l'accoutumée nous fabriquerons des saucissons et des merbudes, du pain, des pognes, des Saint-Genix et bien sûr de la pétafine. Vous recevrez dans votre boîte aux lettres courant janvier des bons de réservation.

Nous vous remercions pour votre participation à cette manifestation et nous vous souhaitons une belle et heureuse Année 2017.



Foyer rural

Vogue - Dimanche 21 août

Pour terminer la saison estivale, les associations ont organisé la traditionnelle Vogue du village.

Le temps d'un dimanche, ses animations (concours de boules, cochon, tir à la carabine...) et son repas ravioles proposé par Stéphane PERRIER ont été une réussite totale.

Avec plus de 280 repas servis et un magnifique Feu d'artifice, tous les bénévoles ont une nouvelle fois donné de leur temps et de leur disponibilité.

Merci à eux ainsi qu'aux nouveaux qui nous ont rejoint.



La mondée - samedi 26 novembre



C'est une soirée entre voisins, amis pour trier les cerneaux de nos producteurs locaux, à la fois synonyme de convivialité, d'échanges et de voisinage. Comme chaque année le Beaujolais nouveau a encore séduit tous nos participants. L'année prochaine, comptez sur nous pour dégainer notre tir bouchon et lever notre verre au nom de l'amitié et du partage.

Repas des aînés - dimanche 11 décembre

Avec ses tables nappées et son sapin magnifiquement décoré, la salle des fêtes de Vatilieu avait déjà un air de fête à l'occasion du traditionnel repas des aînés offert par la municipalité et animé par le Foyer rural. Nos aînés constituent une grande richesse et sont le symbole de la mémoire collective, de la transmission d'un savoir, d'une expérience et ils méritent toute notre attention.



Le foyer rural et moi-même vous présentent tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année ainsi qu'à vos proches. Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joie familiale et réussite professionnelle. Je souhaite que notre association vous apporte toute satisfaction dans les journées festives que nous vous proposons. Je remercie personnellement le bureau du foyer et particulièrement les filles pour leur dévouement.

Le président, Guillaume FAURE

ACCA

En ce début d'année 2017, les membres de l'ACCA s'associent à leur bureau afin de vous présenter leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

La saison 2016/2017 touche à sa fin et nous en profitons pour vous faire un part d'un premier bilan cynégétique sur notre territoire.



Encore une fois, nous constatons la très bonne santé de la population Chevreuil sur Vatilieu. En effet, la FDCI (Fédération Des Chasseurs de l'Isère) nous avait accordé 21 bracelets chevreuil soit autant de prélèvements. Ces prélèvements seront réalisés sans réelles difficultés sachant que chaque battue voit un nombre important d'animaux chassés. A ce jour, et grâce à la limitation des prélèvements mise en place par les chasseurs eux-mêmes (1 animal par week-end), il nous reste seulement 3 animaux à prélever.

Au contraire, les sangliers ont décidé cette année de ne pas nous rendre visite ou trop rarement à notre goût. Seulement 2 animaux ont été prélevés sur notre commune. Ce chiffre, malgré sa faiblesse au regard des résultats de la saison dernière (24 prélèvements), n'est pas spécialement alarmant. Les prélèvements sur les territoires voisins, au travers de l'UG 14 (Unité de Gestion), dont nous faisons partie, se sont maintenus par rapport à la saison dernière.

Pour ce qui est du gibier à plumes le plus convoité par les chasseurs de petits gibiers, la bécasse des bois, la saison est plutôt moyenne. Environ 20 oiseaux ont été prélevés à ce jour sachant que cette chasse est autorisée jusqu'à la fin février. Les choses peuvent encore évoluer.



Revenons à présent sur l'événement marquant et maintenant récurrent de notre saison, la journée Un Dimanche A La Chasse (UDALC). Encore une fois cette journée, durant laquelle les chasseurs accueillent des personnes de tous horizons, fut une grande réussite. 12 personnes inscrites ont pu profiter de l'accueil, du territoire et surtout du très bon repas préparé par notre président. Au-delà de la dimension festive de cette journée, le but est bien entendu de faire découvrir notre passion à toutes les personnes désireuses de s'informer ou même de débattre sur « La Chasse » au sens large. Par cette opération, le monde de la chasse souhaite s'ouvrir aux autres et montrer que ses participants sont dans leur grande majorité ouverts au dialogue. Nous invitons donc toutes les personnes qui le souhaiteraient à nous rencontrer ou nous contacter pour que nous puissions répondre à toutes les éventuelles interrogations.



Encore une fois, l'ACCA de Vatilieu vous remercie de votre implication dans toutes ses manifestations et vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année.

Souvenirs, souvenirs...

UNE MESSE A VATILIEU

Souvenirs d'un petit Marseillais en vacances au Sabot
dans les années cinquante du XXe siècle



C'est dimanche !

Ce qui me déplaît, ce jour là, c'est que je dois être levé suffisamment tôt pour assister à la messe de neuf heures à Vatilieu. Vu le temps nécessaire pour monter au village, au pas de Mémé qui chemine avec une lenteur qui me désespère, cela sous-entend avoir terminé toilette et petit-déjeuner à huit heures trente.

Pour appeler les fidèles disséminés dans la campagne, trois carillons différents se font successivement entendre. Ils ont chacun un nom. Le « premier » sonne une heure avant le début de la messe, la « clochée » retentit une demi-heure plus tard et les « trois coups » tintent au moment où débute l'office. Ainsi, même sans montre, chacun peut savoir s'il est dans les temps.

Ce matin, comme tous les dimanches, la clochée nous surprend dans nos préparatifs. Mémé me houspille tout en s'affairant, nous allons encore devoir grimper les « rapillots » (c'est à dire les fortes pentes du coteau) en courant contre la montre.

Le raccourci que nous empruntons monte en trace directe à travers prés et champs de noyers pour déboucher directement sous le mur de l'église. Lorsque nous arrivons, Mémé souffle « comme un bœuf », selon son expression. Pour ma part, tout va bien jusqu'aux cinquante derniers mètres. Là, notre sentier forme un étroit couloir entre un vieux mur et une clôture où, faute d'un quelconque entretien ou d'un passage suffisamment régulier, de hautes tiges d'orties guettent mes jambes nues. Malgré ma prudence, j'y récolte toujours une ou deux piqûres qui m'occupent ensuite pendant une partie de la messe. Mémé, protégée par les épais bas noirs qu'elle porte en toutes saisons, ignore ce genre de problème.

Depuis déjà quelques années les petits villages comme Vatilieu n'ont plus de curé résidant. C'est un prêtre de Vinay qui, chaque dimanche, monte dire la messe. Je crois qu'il dessert successivement Vatilieu, Cras et Chantesse.

C'est également le dimanche matin que le boucher sillonne nos chemins au volant de son étal itinérant.

Or, à Vatilieu, les horaires de l'un et de l'autre font que l'homme qui nourrit les corps se trouve en concurrence avec l'homme qui nourrit les âmes. C'est donc au beau milieu de la messe que, chaque dimanche, le boucher s'annonce par un impétueux coup de klaxon et immobilise son camion sur la place. Aussi pieuses et recueillies que soient les paroissiennes présentes, aucune d'entre elles, pas plus que Mémé, consternée de devoir faire une telle infidélité à son cher Bon Dieu, ne peut se permettre d'ignorer ce fournisseur.

Il n'y a pas d'alternative possible puisqu'il ne repassera que dimanche prochain et, d'ailleurs, dans les mêmes conditions. L'une après l'autre, ces dames sortent donc faire leurs emplettes de rôtis, côtelettes et autres pot-au-feu pour revenir, quelques minutes plus tard, avec leur paquet sous le bras, assister à la fin de l'office.

Ce mouvement s'exécute, bien entendu, sur la pointe des pieds. C'est à qui se fera la plus petite pour se faufiler furtivement dans le dos du curé qui dit encore la messe en regardant l'autel et non face au public comme cela se fait aujourd'hui. Hélas, il est tout à fait impossible de quitter son banc de bois sans que celui-ci rende une série de craquements sinistres.

Dès ce premier stade, la discrétion est donc déjà bien compromise mais le pire reste encore à venir. La porte de l'église grince bruyamment à la moindre sollicitation et, par-dessus le marché, lorsqu'on relâche la clenche celle-ci émet un claquement métallique qui résonne comme un coup de gong dans le recueillement du lieu. Evidemment, ce vacarme se renouvelle autant de fois qu'il y a de sorties puis de retours. Malgré la perturbation, le curé poursuit bravement sa liturgie avec, néanmoins, un pli au front qui traduit son sentiment sur le sujet.

A la sortie de la messe, Mémé, après avoir acheté « Semailles », l'hebdomadaire catholique vendu devant l'église, entame d'interminables conversations avec les nombreuses connaissances qu'elle a au village. Quant à moi, je meuble mon attente grâce à la balançoire installée devant la terrasse du Café Chardon.

Nous redescendons ensuite vers notre Sabot où le chien Bobby nous retrouve avec enthousiasme, sachant que le boucher ne l'a pas oublié.

Jean Claude Delaye

ADMR

Depuis de nombreuses années, l'ADMR (association d'Aide à Domicile en Milieu Rural) apporte son soutien aux personnes âgées et aux familles, de façon ponctuelle ou plus régulière.

Cela peut être à l'occasion d'une sortie d'hospitalisation, durant la convalescence, ou pour participer au maintien à domicile d'un parent âgé.

Les services offerts vont du ménage au petit bricolage, aide aux courses, soutien aux familles....

Une prestation de portage des repas à domicile est également proposée à toute personne désirant en profiter, ainsi que la mise en place d'un système de téléalarme, sous la forme d'un bracelet ou d'un pendentif reliés à un service téléphonique en permanence à l'écoute.

L'association est basée à Vinay, elle regroupe des délégués des communes, des bénévoles qui traitent les dossiers et des salariés qui se rendent au domicile des clients.

Les coûts de fonctionnement sont assurés par plusieurs sources : subventions des communes et de la Communauté de Communes, participations des caisses de retraite et de Sécurité Sociale, Conseil Général, vente de brioches et de calendriers.... Les personnes aidées participent également selon leurs revenus.

Cette année, nous ne procéderons plus à notre tournée habituelle de vente de brioches au mois de janvier. Une autre formule est à l'étude au sein du Conseil Municipal, et nous vous tiendrons informés dans le courant du printemps.

En cas de besoin ou pour information, n'hésitez pas à contacter la mairie, qui vous mettra en contact avec le délégué responsable du secteur, ou directement l'ADMR au : 04 76 36 78 62.

Isabelle DOBREMEZ

Commémoration du 11 novembre

Merci aux enfants de l'école accompagnés de Françoise Clavel d'avoir lu le texte du secrétaire d'Etat sous une pluie battante mais soutenus par de nombreux habitants.

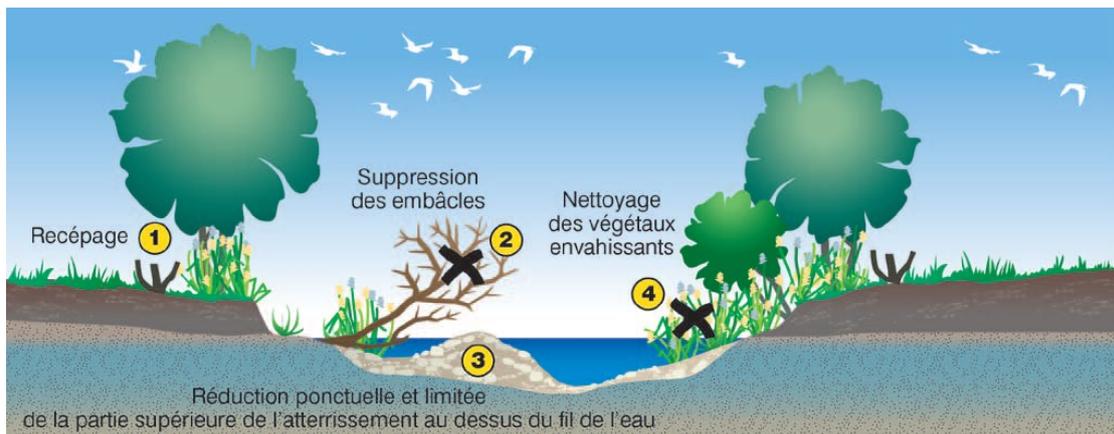


L'entretien des cours d'eau : une nécessité

- **Qu'est ce que l'entretien régulier d'un cours d'eau ?**

Un entretien régulier est une obligation de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, permettre l'écoulement naturel des eaux et contribuer au bon fonctionnement écologique. Cet entretien consiste à procéder de manière périodique (en général tous les ans) aux opérations suivantes :

- 1 entretenir la végétation des rives par élagage ou recépage ponctuel, sans dessoucher afin de ne pas déstabiliser les berges ;
- 2 enlever les embâcles les plus gênants, tels que les branches et troncs d'arbre, qui entravent la circulation naturelle de l'eau ;
- 3 déplacer ou enlever éventuellement quelques petits atterrissements localisés de sédiments, à condition de ne pas modifier sensiblement la forme du gabarit de la rivière ;
- 4 faucher et tailler éventuellement les végétaux se développant dans le lit du cours d'eau .



Cet entretien doit se faire de façon sélective et localisée pour ne pas dégrader l'état écologique du cours d'eau. Un entretien raisonné ménage les milieux aquatiques et assure leur diversité sur un même bassin versant.

- **L'entretien courant d'un cours d'eau est-il soumis à procédure administrative ?**

Non , si l'entretien est périodique et léger . Le propriétaire est tenu de réaliser ou faire réaliser cet entretien courant, sauf s'il est confié à une collectivité locale (commune, syndicat de rivière, etc .) Ces opérations ne nécessitent aucune formalité administrative préalable si le cours d'eau ne fait pas l'objet de lourdes interventions impactant fortement les milieux aquatiques. Toutefois, si une collectivité locale entend prendre en charge cet entretien à la place des propriétaires, son intervention doit être validée préalablement par le préfet dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général .

L'aménagement : une possibilité soumise à la réglementation

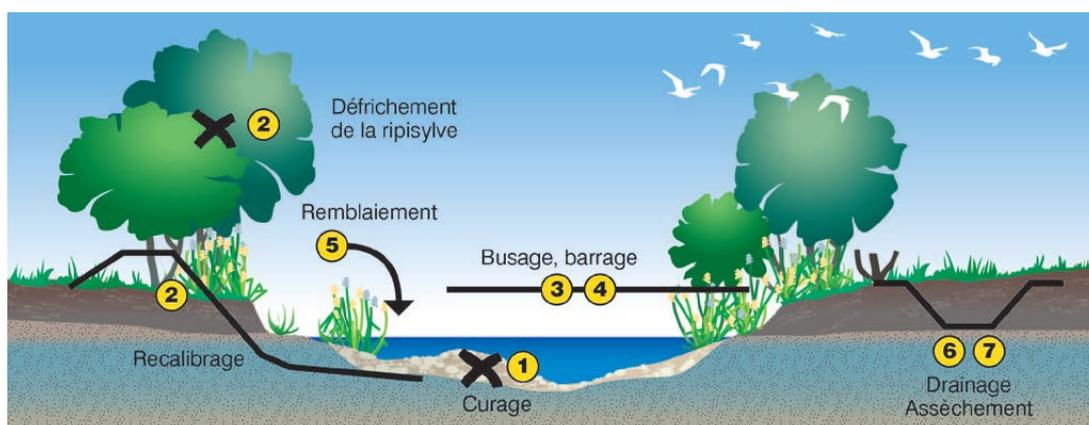
Les travaux qui relèvent de l'aménagement peuvent entraîner un recalibrage de cours d'eau et peuvent aggraver les crues en aval et causer des dégradations du milieu aquatique (destruction de frayères, de berges, etc.). Les aménagements, selon qu'ils sont réalisés sur des fossés ou des cours d'eau, sont soumis à des réglementations différentes.

Faut-il déclarer les aménagements en rivière ?

Oui : toute intervention au-delà de l'entretien courant même mineure, doit être soumise à une procédure administrative préalable. Surtout quand le risque de perturber le profil d'équilibre du cours d'eau, d'aggraver le risque d'inondation ou d'occasionner des dégâts sur des zones de frayère ou de vie de la faune aquatique est important.

Par exemple, un dossier préalable doit être déposé auprès de la DDTM chaque fois que l'opération d'aménagement a pour objet ou pour effet de :

- 1 curer le lit du cours d'eau, en modifiant son profil en long ou en travers, en ôtant des sédiments comportant des déchets ou en altérant des frayères ou zones de vie piscicole (y compris pour les amphibiens) ;
- 2 modifier l'état naturel des berges, par des techniques non végétales sur un linéaire supérieur à vingt mètres ;
- 3 recouvrir un cours d'eau par busage sur plus de dix mètres ;
- 4 aménager, dans le cours d'eau, un ouvrage constituant un obstacle à l'écoulement des crues ou un obstacle à la continuité écologique de plus de 20 cm de hauteur ;
- 5 réaliser un remblai supérieur à 400 m² dans le lit majeur ;
- 6 assécher directement ou indirectement une zone humide supérieure à 0,1 hectare ;
- 7 drainer directement ou indirectement des terres sur une surface supérieure à 20 hectares.



La nouvelle déchèterie de Vinay a été inaugurée samedi 10 décembre

Horaires d'ouverture

- lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 18h
- mardi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
- samedi de 9h à 18h

ZA les levées - 38470 Vinay - tél. 04 76 36 79 29



Halloween

Les petits monstres de notre village, vous remercient pour les bonbons ..

ETAT CIVIL

Naissances :

Jules, Patrick, Cyril CHABERT-PERUT,
né le 19 août 2016 à St martin d'hères

Louna, Françoise, Pauline
NIEVOLLET,
née le 27 août 2016
à VATILIEU



Décès :

Huguette FAYARD née JOLLY
le 3 janvier 2017

Mairie

Le Village
38470 VATILIEU
Tél. **04 76 07 09 02**
vatilieu.mairie@orange.fr

Heures d'ouverture

Mercredi de 14h à 19h
Samedi de 14h à 17h

Bibliothèque

Mercredi de 15h à 17h
Samedi de 14h à 16h
10 € / an / famille

<http://www.vatilieu.sud-gresivaudan.org/>

Rédaction : Les élus, F. Clavel
Maquette : Isabelle Dupraz-Forey, Patricia Prella, Cédric Nievollet
Impression : PRESS VERCORS

Imprimé sur papier 100% recyclé.

